

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**Appui de 1,37 M\$ du gouvernement du Québec aux FrancoFolies de Montréal**

Montréal, le 30 juillet 2009 – La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, annoncent une aide gouvernementale de 1 370 000 \$ à la 21^e édition des FrancoFolies de Montréal qui se déroulera du 30 juillet au 9 août.

« Cette importante manifestation culturelle se démarque sur la scène touristique québécoise et vient enrichir l'offre de la métropole. C'est donc avec plaisir et fierté que nous appuyons la 21^e édition des FrancoFolies, événement qui génère de grandes retombées économiques. Je salue le travail exemplaire des organisateurs de cet événement d'envergure qui s'est taillé une place enviable parmi les festivals les plus courus du Québec », a déclaré la ministre Ménard.

« Les FrancoFolies font partie des événements majeurs qui permettent à Montréal de se positionner comme métropole francophone d'importance à travers le monde. Ce rendez-vous musical incontournable attire des visiteurs de partout, qui viennent profiter de l'impressionnante variété d'artistes, et génère des retombées économiques et culturelles significatives », a ajouté le ministre Lessard.

« Cette fête musicale exceptionnelle rassemble chaque année les meilleurs artistes de la francophonie tout en étant un tremplin important pour la relève. L'achalandage et la diversité des spectacles témoignent de notre attachement à la langue française et démontrent l'importance que revêt ce festival autant pour la métropole qu'à l'extérieur de nos frontières », a quant à elle souligné la ministre St-Pierre.

L'aide gouvernementale consentie aux FrancoFolies se répartit ainsi : 700 000 \$ du *Programme de soutien au développement et à la promotion touristiques* - volet aide financière aux festivals et aux événements du ministère du Tourisme, 435 000 \$ du *Fonds de développement de la métropole* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et 220 000 \$ du programme *Aide à la diffusion en variétés* de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Mentionnons également que le Secrétariat à la politique linguistique verse 25 000 \$ pour la promotion de la langue française.

– 30 –

Sources :

Emilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
du Tourisme
418 528-8063

Sylvain Bourassa
Attaché de presse
Cabinet du ministre des
Affaires municipales, des
Régions et de l'Occupation
du territoire
418 691-2050

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture, des
Communications et de
la Condition féminine
418 380-2310